



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 AVRIL 2026



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| SOMMAIRE | 1 |
| 1 - VIE ASSOCIATIVE..... | 4 |
| 1.1. LES ADHÉRENTS..... | 4 |
| 1.2. GOUVERNANCE..... | 4 |
| 1.2.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU | 4 |
| 1.3. ÉQUIPE SALARIÉE | 4 |
| 1.3.1. RÉUNIONS D'ÉQUIPE SALARIÉ(E)S | 5 |
| 1.4. FORMATIONS DES BÉNÉVOLES | 5 |
| 1.4.1. FORMATIONS À LA BASE DE DONNÉES OBS'37 | 5 |
| 1.4.2. FORMATION « OUTILS RÉGLEMENTAIRES POUR LA PROTECTION DES ESPÈCES ET DES ESPACES » | 6 |
| 1.5. GROUPE DE TRAVAIL BÉNÉVOLES | 6 |
| 1.5.1. GROUPE NATURALISTE | 6 |
| 1.5.2. GROUPE BIODIVERSITÉ-PROJETS | 6 |
| 1.5.3. GROUPE DÉCHETS..... | 6 |
| 1.5.4. GROUPE COMMUNICATION - VIE ASSOCIATIVE..... | 7 |
| 1.5.5. GROUPE EAU..... | 7 |
| 1.5.6. SENTINELLES DE LA NATURE..... | 8 |
| 1.6. RÉSEAU ASSOCIATIF..... | 8 |
| 1.6.1. FNE NATIONAL ET FNE CENTRE-VAL DE LOIRE | 8 |
| 1.6.2. GRAINE CENTRE | 8 |
| 1.6.3. RÉSEAU D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (REE37) | 8 |
| 1.6.4. RÉSEAU DES ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES À LA SEPANT | 9 |
| 1.7. PROJETS BÉNÉVOLES | 9 |
| 1.7.1. COLLECTIF « AUX ARBRES ETC. » | 9 |
| 1.7.2. PROJET TOURRISSON : PROTÉGEONS LES HERISSONS | 10 |
| 1.8. COMMUNICATION | 11 |
| 1.8.1. PUBLICATIONS..... | 11 |
| 1.8.2. LETTRE D'INFORMATION SEPANT | 11 |
| 1.8.3. SITE INTERNET | 11 |
| 1.8.4. L'OUTIL LIZMAP..... | 11 |
| 1.8.5. RÉSEAUX SOCIAUX..... | 11 |
| 1.8.6. PRESSE ET MÉDIAS LOCAUX..... | 11 |

| | |
|--|----|
| 1.8.6.1. LA PRESSE | 12 |
| 1.8.6.2. LA RADIO..... | 12 |
| 1.8.6.3. LA TELEVISION | 12 |
| 1.8.7. TENUE DE STANDS LORS DES MANIFESTATIONS | 13 |
| 1.8.8. CINÉ-DÉBAT | 13 |
| 2 - RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES ET DÉBATS | 14 |
| 2.1. COMMISSIONS ET RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES..... | 14 |
| 2.2. LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT AU QUOTIDIEN | 16 |
| 2.3. LES AFFAIRES JURIDIQUES MENÉES PAR LA SEPANT EN 2025..... | 17 |
| 2.3.1. AFFAIRES RELEVANT DES JURIDICTIONS PENALES | 17 |
| 2.3.1.1. AFFAIRE M. GUIZEM & M. LABRUNHIE— VENTE ILLÉGALE DE GLYPHOSATE SUR INTERNET | 17 |
| 2.3.1.2. AFFAIRE SAS BOISSIER — ELEVAGE BOVIN SANS AUTORISATION ET POLLUTION RIVIÈRE..... | 17 |
| 2.3.1.3. AFFAIRE TOURAINE TRUCKS & DOURS - POLLUTION DE LA PETITE GIRONDE | 17 |
| 2.3.1.4. AFFAIRE RAINEAU (MAIRE DE RILLY-SUR-VIENNE — INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES | 17 |
| 2.3.1.5. AFFAIRE EDF CHINON — STATION DE PRÉLÈVEMENT AVAL..... | 18 |
| 2.3.1.6. AFFAIRE GFR DAVID — DESTRUCTION D'ESPACES NATURELS | 18 |
| 2.3.2. AFFAIRES RELEVANT DU JUGE ADMINISTRATIF | 18 |
| 2.3.2.1. ZONES DE NON-TRAITEMENT PAR PESTICIDES | 18 |
| 2.3.2.2. AFFAIRE DA VINCI LAB | 19 |
| 2.3.2.3. CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE - MOULIN DE BENAVENT..... | 19 |
| 2.3.2.4. CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE - MOULIN DE LA ROCHE A GUE | 19 |
| 3 — PROJETS..... | 20 |
| 3.1. BIODIVERSITÉ..... | 20 |
| 3.1.1. BIODIVERSITE AGRICOLE | 20 |
| 3.1.1.1. DIAGNOSTICS ÉCOLOGIQUES SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES..... | 20 |
| 3.1.1.2. NATURA 2000 — ZPS « CHAMPEIGNE TOURANGELLE »..... | 20 |
| 3.1.1.3. NATURA 2000 — ZSC « VALLÉE DE L'INDRE ET SES AFFLUENTS » | 21 |
| 3.1.1.4. MESSICOLES | 21 |
| 3.1.2. DIAGNOSTICS ÉCOLOGIQUES | 21 |
| 3.1.2.1. DIAGNOSTIC IQE DU GOLF D'ARDRÉE..... | 21 |
| 3.1.2.2. DIAGNOSTIC MICHELIN | 22 |
| 3.1.2.3. DIAGNOSTIC BASES MILITAIRE | 22 |
| 3.1.3. ANIMATION DE LA DÉCLINAISON RÉGIONALE DU PNFIPP | 22 |
| 3.1.4. INVENTAIRES | 23 |
| 3.1.4.1. INVENTAIRE PERMANENT DES ZNIEFF..... | 23 |
| 3.1.4.2. INVENTAIRE DE BIODIVERSITÉ IBC/ABC..... | 23 |
| 3.1.4.3. SUIVI TEMPOREL DES RHOPALOCÈRES (STERF-EBMS) | 23 |

| | |
|--|----|
| 3.1.4.4. AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES DES HÉTÉROCÈRES PATRIMONIAUX EN INDRE-ET-LOIRE | 24 |
| 3.1.4.5. ATLAS DES MACROHÉTÉROCÈRES D'INDRE-ET-LOIRE | 24 |
| 3.1.4.6. NUMÉRISATION ET VALORISATION DE LA COLLECTION "LÉPIDOPTÈRES" D'ALAIN CAMA | 24 |
| 3.1.4.7. BASE DE DONNÉES NATURALISTE OBS'37 | 25 |
| 3.1.4.8. SUIVI DES ENS 2024-2025 | 25 |
| 3.1.4.9. INVENTAIRES COMPLÉMENTAIRES DES PELOUSES ET BOISEMENTS THERMOPHILES DE BLÉRÉ | 25 |
| 3.1.5. RESTAURATION ET GESTION ÉCOLOGIQUE..... | 26 |
| 3.1.5.1. SUIVI DES MESURES COMPENSATOIRES DE LA LGV SEA | 26 |
| 3.1.5.2. PLAN DE GESTION DES LANDES DE LARÇAY-BOIS DES HÂTES (2025-2034)..... | 26 |
| 3.1.5.3. PLAN DE GESTION DU MARAIS DE CHÉDIGNY | 26 |
| 3.1.5.4. ÉVALUATION DE LA DANGEROSITÉ DES PONTS POUR LA LOUTRE | 26 |
| 3.1.5.5. SUIVIS ÉCOLOGIQUES DE LA CARRIÈRE DE GAUDRU | 27 |
| 3.1.5.6. MISE EN ŒUVRE DES MCE MICHELIN..... | 27 |
| 3.1.5.7. LES MARES EN INDRE-ET-LOIRE..... | 27 |
| 3.2. EAU, ZONES HUMIDES ET POLLUTIONS DIFFUSES..... | 28 |
| 3.2.1. INVENTAIRE ET RESTAURATION DES ZONES HUMIDES | 28 |
| 3.2.1.1. CONTEXTE..... | 28 |
| 3.2.1.2. ETUDES D'INVENTAIRES ET DE CARACTÉRISATION DE ZONES HUMIDES | 28 |
| 3.2.1.3. IMPLICATION DANS LES CONTRATS TERRITORIAUX | 28 |
| 3.3. EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT (EEDD) - SENSIBILISATION | 29 |
| 3.3.1. DÉFI ALIMENTATION..... | 29 |
| 3.3.2. SORTIES NATURE GRAND PUBLIC..... | 29 |
| 3.3.3. SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À LA BIODIVERSITÉ AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC | 29 |

1 - VIE ASSOCIATIVE

1.1. LES ADHÉRENTS

Au 31 décembre 2025, la SEPANT comptait :

- 142 adhérents individuels,
- 1 association adhérente (Or des Soucis),
- 2 associations affiliées (Biodiv'Artannes et Amphirept (ex-SHT37),
- 1 nouvelle association amie (Collectif Cycliste 37)

auxquels s'ajoutent les 19 associations fédérées (voir chap. 1.6.4).

1.2. GOUVERNANCE

1.2.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

Le conseil d'administration (CA) est composé de membres de la SEPANT élus à l'Assemblée Générale (AG) pour 3 ans et des représentants des associations fédérées.

Composition du CA 2025 (hors associations fédérées):

| | |
|-------------------|--------------------|
| Alain BLANCHET | Arnaud BOUCHAT |
| Dominique BOUTIN | Ghislaine CARIMALO |
| Emmanuel DAIGNEAU | Bruno DEBRON |
| Gilles DEGUET | Alain DUTOUR |
| Régis JARRY | Éric LEFRANCOIS |
| Evelyne MARCHAL | Didier ROUX |
| Pascal TANET | |

Le CA s'est réuni à 5 reprises en 2025.

Les membres du bureau :

| | |
|-----------------|--|
| Bruno DEBRON | Président |
| Régis JARRY | Vice-Président Biodiversité |
| Gilles DEGUET | Vice-Président Eau |
| Alain BLANCHET | Vice-Président Sentinelles de la Nature (SDLN) |
| Evelyne MARCHAL | Trésorière |
| Didier ROUX | Secrétaire général |

Les réunions de bureau ont lieu toutes les 3 semaines hors juillet et août et 11 réunions de bureau se sont tenues en 2025.

Les compte-rendu de ces réunions ont été transmis régulièrement aux membres du bureau, du CA et aux salarié(e)s de l'association.

1.3. ÉQUIPE SALARIÉE

En 2025, la SEPANT a employé 2 nouveaux salariés et a accueilli 4 stagiaires ainsi qu'une volontaire en service civique :

SALARIES :

Matthieu GARNIER, nous a rejoints le 17 février 2025 au poste de Chargé de mission Faune à temps complet ;

Sarah DEISS VEINIÈRE, nous a rejoints le 8 septembre 2025 au poste de Chargée de Communication - Vie associative à temps partiel ;

STAGIAIRES :

Gaby LEBOIS, étudiant à l'Université de Tours en 3^{ème} année d'un BUT - Génie Biologique, a été accueilli 3 mois pour faire l'inventaire des Zones Humides (ZH) de la CCTOVAL et du NEC ;

Paul BASTIERE, étudiant à l'Université de Rennes en 2^{ème} année de Master Gestion de l'environnement - parcours gestion des habitats et des bassins versants (GHBV), a été accueilli 6 mois pour réaliser des inventaires ZH de la CCTOVAL et du NEC ;

Florian CHABRAND, étudiant en 3^{ème} année de Licence Sciences de la Vie, - parcours Sciences et Valorisation du Végétal, à l'Université de Poitiers, a été accueilli 3 mois sur la thématique de **la flore messicole**.

Nina LEMATTRE, après avoir été accueillie l'an passé en tant que stagiaire est revenue en tant que Volontaire Service Civique pour une durée de 6 mois. Elle a participé aux projets d'études, d'inventaires, de suivi et de gestion du patrimoine naturel, notamment le **Suivi Temporel des Rhopalocères de France** (STERF) ;

Mathias LEPROULT lycéen au Lycée Grandmont de Tours été accueilli une semaine en stage de découverte de seconde.

MECENATS DE COMPETENCES :

Marie-Anne ZOMENO, mise à disposition par la SNCF a poursuivi son travail initié à la SEPANT depuis le 11 mars 2024.

Ses missions ont pour but d'améliorer l'organisation et les **processus** de travail au sein de la SEPANT.

En 2025, elle a élargi son accompagnement de la Direction à ceux de la Gouvernance et du Groupe communication et Vie associative.

Elle a mis en place différents groupes de travail avec l'équipe salariée (gestion de projet et nouvelle arborescence du serveur en lien avec la référente Méthodes, séances de co-développement) et avec la gouvernance de l'association (sujets gouvernance partagée et Maison de la Nature).

Jérôme WITRANT a été mis à disposition par SNCF Voyageurs au sein de la SEPANT en mars 2025 pour soutenir l'association dans la

définition d'un projet de recherche de locaux partagés avec d'autres associations environnementales.

Au 31 décembre 2025, l'équipe était donc composée de 11 salariés, pour 10 ETP et 1 temps partiel :

Vincent Lévêque (CDI), **Laurent Palussière** (CDI), **Chloé Gislot** (CDI), **Flore Del Rio** (CDI), **Fiona Berger-Robinet** (CDI), **Angélique Walter** (CDI), **Morgane Planchette** (CDI), **Marion Poiré** (CDI), **Honorine Brugière** (CDI), **Matthieu Garnier** (CDI) et **Sarah Deiss Veinière** (CDI).

1.3.1. RÉUNIONS D'ÉQUIPE SALARIÉ(E)S

Une réunion d'équipe tous les mois et demi est organisée afin de partager des informations sur la vie de l'association et sur les projets en cours. L'équipe salariée s'est réunie 9 fois en 2025.

Les salarié.es qui sont chargé.es de mission ou d'étude, se sont retrouvés 6 fois lors d'une séance de codéveloppement (CODEV) animée par Marie-Anne ZOMENO. Cette méthode permet de transformer les problématiques individuelles en opportunités d'apprentissage collectives.

1.4. FORMATIONS DES BÉNÉVOLES

En 2025, la SEPANT a poursuivi la mise en place de formations à destination des bénévoles et des membres des associations fédérées. L'objectif est de permettre une meilleure participation des bénévoles aux projets de la SEPANT et à ceux des associations locales.

Plusieurs formations ont ainsi été proposées cette année.

1.4.1. FORMATIONS À LA BASE DE DONNÉES OBS'37

Nous proposons chaque année des formations à la saisie, la consultation et la validation des données naturalistes sur la plateforme Obs'37. Une session s'est tenue le 16 décembre.

1.4.2. FORMATION « OUTILS RÉGLEMENTAIRES POUR LA PROTECTION DES ESPÈCES ET DES ESPACES »

Sur une demande du groupe Sentinelles de la Nature, une formation a été proposée le 17 janvier 2025 sur le volet réglementaire de la protection de l'Environnement (protection des espèces et des espaces, le défrichement et la loi sur l'Eau).

A la suite du volet théorique, une initiation à la prise en main des outils cartographiques en ligne (Lizmap, Obs'37, Géoportail, etc.) d'1h30 a été proposée, afin de faciliter la qualification des signalements d'atteintes à l'Environnement.

Nous remercions Bruno Bejon pour son apport concernant la législation sur l'eau.

1.5. GROUPES DE TRAVAIL BÉNÉVOLES

Plusieurs groupes thématiques de bénévoles interviennent dans l'association.

1.5.1. GROUPE NATURALISTE

Le groupe naturaliste constitue un lieu d'échanges, de formation et de perfectionnement naturaliste à travers de nombreuses réunions et sorties. Il permet également l'acquisition de données précieuses permettant d'affiner notre connaissance du territoire.

En 2025, 5 réunions ont mobilisé une vingtaine de bénévoles à chacune d'entre elles.

De plus, le groupe a permis la réalisation de plusieurs prospections groupées (notamment pour venir en aide aux salariés ou aux stagiaires / services civiques) ainsi que des ateliers de tri de graines de plantes messicoles et de dissection de pelotes de réjection. En outre, plusieurs formations ont été réalisées principalement à destination du groupe (STERF, Bryophytes, Hétérocères).

1.5.2. GROUPE BIODIVERSITÉ-PROJETS

Le périmètre des sujets abordés dans le groupe Biodiversité proposé est celui de l'interface entre biodiversité et aménagement du territoire (respect des réglementations dans les projets, évolutions souhaitées, réflexions sur les données et actions nécessaires pour la prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement du territoire...) et sur toutes les questions relatives aux projets financés menés par les salariés. En 2025, 6 réunions ont eu lieu.

Exemple de sujets : Photovoltaïque, Aires protégées, actualités, relations du groupe avec les commissions...

1.5.3. GROUPE DÉCHETS

Le groupe composé de 14 membres -dont 4 associations - s'est réuni une fois par mois, hors période estivale.

Depuis début 2025, le **Syndicat Touraine Propre** qui regroupe la majorité des communautés de communes de l'Indre et Loire, a organisé des réunions de travail collaboratives avec les acteurs locaux pour définir un Plan Local de Prévention des Déchets Ménager et Assimilés (PLMDMA) dont l'ambition est insuffisante avec un objectif de réduction de 18% et dont la constitution n'est pas encore bien structurée : par exemple, nous regrettons le niveau trop réduit des moyens liés à la communication sur la prévention et l'absence de mise en œuvre d'une redevance incitative.

L'événement majeur - malheureusement déjà décidé par le Groupement des Autorités Concédantes (GAC) - est le remplacement de l'incinérateur de St Benoit la Forêt (Chinon) par une nouvelle Unité de Valorisation Énergétique (UVE) dont les capacités pourront atteindre 60 000 tonnes de déchets en intégrant ceux de Tours Métropole qui a abandonné son projet UVE mais sans suffisamment tenir compte des tendances actuelles et futures sur la prévention et la réduction des déchets.

Une décision a été prise par notre conseil d'administration pour participer avec le Collectif Chinon Environnement à la

demande d'un moratoire sur les incinérateurs, organisé nationalement par Zéro Waste France.

D'autres sujets ont été abordés par l'association NEVA (Amboise) sur l'économie circulaire et par des nouveaux membres du groupe tels que la création d'une recyclerie végétale en Touraine, l'accompagnement d'une ressourcerie dans le Val d'Amboise, le recensement des anciennes décharges du département,

Ce groupe élargit en 2026 son périmètre d'actions en devenant **le groupe Déchets et Prévention des Risques** pour traiter en profondeur des dossiers liés à des pollutions industrielles comme le cas actuel de la centrale EDF d'Avoine concernant un déversement de tritium dans la Loire.

1.5.4. GROUPE COMMUNICATION - VIE ASSOCIATIVE

Le groupe communication vie associative est composé d'une dizaine de personnes qui se réunissent tous les mois afin de traiter de deux types de sujets :

- Sujets courants : sollicitations pour des manifestations ou des événements
- Sujets structurels : évolution des outils numériques, création, évolution et gestion des supports de communication (matériel des stands, documents de présentation, etc...), élaboration ou mise à jour de processus pour faciliter la gestion de la communication interne et externe, création de tutoriels

Début 2025, le groupe communication s'est lancé dans un travail de réorganisation tant au niveau humain que matériel (supports).

En octobre 2025, le recrutement de Sarah, Chargée de Communication et Vie Associative à mi-temps a redistribué les cartes.

De plus, depuis le départ d'Eric, Représentant de la Vie Associative de la SEPANT c'est un binôme bénévole-salarié (Laurence/Sarah) qui a repris l'accueil des futur.es bénévoles et l'animation du groupe.

1.5.5. GROUPE EAU

Le groupe tient le rythme des réunions mensuelles et la moyenne de fréquentation est plutôt en hausse aux alentours de 10 personnes.

Il y a eu une entrevue à la DDT et la participation à des réunions de Commissions Locales de l'Eau pour l'Indre, le Cher Aval, la Vienne Tourangelle, souvent dans des conditions tendues. Leur objectif de faire participer plus de personnes issues du groupe à ces réunions est tenu grosso modo.

Il a participé régulièrement à Inter Orga Eau en particulier pour l'organisation de la journée mondiale de l'eau. Il y a eu aussi une participation aux activités de FNE Centre Val de Loire, aux réunions du groupe régional et au séminaire.

De manière générale, le groupe Eau recherche des activités communes avec les associations, LPO et Conservatoire des espaces naturels, mais aussi UFC, Fédération de Pêche, Greenpeace, Confédération Paysanne, et avec des institutions comme la Mission Loire.

Cette année a été marquée par une offensive sans précédent des lobbies agricoles (coordination rurale et FNSEA) et la complicité passive - et souvent active - du gouvernement, offensive qui a demandé des mobilisations partagées avec d'autres associations, LPO, Greenpeace, Confédération Paysanne en particulier contre la loi Duplomb avec deux manifestations à Tours.

Deux conceptions de la politique de l'eau et des milieux aquatiques s'opposent. Pour le groupe, les activités humaines doivent s'adapter à la nature telle qu'elle est et, ne pas mettre en péril les éco systèmes, d'où notre attachement aux études HMUC, qui distinguent bien vie des milieux (M) et usages anthropiques (U) et inscrivent ces derniers dans la limite des premiers. Ces mêmes études sont la bête noire du lobby agro industriel qui a obtenu l'obligation de mener des études socio-économiques pour faire peser des intérêts économiques contre la défense des milieux. On ne compte plus cette année les manifestations de tracteurs

pour empêcher toute gestion rationnelle de l'eau, et les reculades, voire les encouragements des plus hauts représentants de l'Etat.

1.5.6. SENTINELLES DE LA NATURE

Signalements

245 signalements dont 105 de signalements hors campagnes. 3 campagnes de sensibilisation ont été réalisées :

- Eaux
- Déchets,
- Reprises en magasin dans les secteurs du bricolage et du jardinage
- Reconduction de la campagne Sentinelles de la Nuit (action peu portée cette année de par les élections des maires).

En termes de fonctionnement, les points notables sont :

- Une plus grande fluidité des relations / échanges avec les différents groupes et les salariés de la SEPANT.
- La poursuite de l'intégration du groupe dans le réseau FNE de Sentinelles de la Nature.
- La montée en compétence des membres du groupe Sentinelles 37 et l'expérimentation d'accueil / intégration de nouvelles personnes.
- L'acquisition des pratiques de communication vis-à-vis des médias (ex. Focus FR3 sur Sentinelles avec exposition d'une décharge sauvage).
- Un test de recrutement de bénévoles « Jeveuxaider.gouv.fr » avec des succès très mitigés.
- Une gestion perfectible d'accompagnement de certaines atteintes... mais de gros progrès dans la gestion de base de données grâce à Ghislaine, notamment pour les campagnes.

Les enjeux du groupe Sentinelles de la Nature d'Indre-et-Loire, concernant les bénévoles, pour 2026 :

- Le renouvellement des membres du groupe sur les profils « en rebond »
- Passer de 57 sentinelles à 100 en 2026
- Intégration de référents spécialistes thématiques / personnes ressources
- Commencer le recrutement de référents de proximité par territoires

1.6. RÉSEAU ASSOCIATIF

1.6.1. FNE NATIONAL ET FNE CENTRE-VAL DE LOIRE

En tant qu'association départementale fédérée, la SEPANT participe régulièrement aux activités de FNE Centre-Val de Loire (FNE-CVL). Elle est représentée au conseil d'administration et au bureau de FNE-CVL par le président de la SEPANT, **Bruno Debron ainsi que par Didier Roux en tant que suppléant.**

En parallèle, la coordination des actions a été poursuivie via la participation aux réunions des directeurs associatifs, aux réunions du directoire Eau, aux réunions sur les bases de données ainsi que pour les projets régionaux comme Objectif Zones Humides.

1.6.2. GRAINE CENTRE

La SEPANT adhère au Graine Centre qui est le réseau pour l'éducation à l'environnement en région Centre-Val de Loire. Il réunit les personnes et les structures qui ont pour mission d'informer, de sensibiliser et d'éduquer à l'environnement et au développement durable sur le territoire régional.

1.6.3. RÉSEAU D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (REE37)

Le REE37 est constitué de personnes et de structures d'Indre-et-Loire qui souhaitent se regrouper pour aborder des thématiques plus locales ou encore pour mieux se connaître entre acteurs locaux de l'éducation à l'environnement. La SEPANT y côtoie la LPO Touraine, le CEN Centre, Couleurs sauvages, Biodivercity, ArboréSciences, Familles

Rurales 37, le CPIE Touraine-Val de Loire, l'Arbre voyageur, etc.

1.6.4. RÉSEAU DES ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES À LA SEPANT

En 2025 la SEPANT fédère 19 associations réparties sur le département d'Indre et LOIRE avec des objectifs spécifiques pour chacune d'entre elles :

- **Association Citoyenne Gâtine Racan (ACGR)**
- **Association pour la Défense de l'Environnement dans la Vallée de l'Echandon (ADEVE), Tauxigny-St Bauld**
- **Association étudiante pour la Protection de la Nature et l'Environnement (APNE), Tours**
- **Arboretum de la Martinière, Veigné**
- **Ballan Nature Environnement (BNE)**
- **Betz-stioles et Cie, Betz-le-Château**
- **Bien vivre au nord de Tours (BVNT), Mettray**
- **Biodiv' en Loire, Fondettes**
- **Biodiversity, Mettray (puis Chambray)**
- **Association de Botanique et de Mycologie de Sainte-Maure-de-Touraine (BOTAMYCO 37),**
- **Canton Conté, Richelieu**
- **Ensemble pour bien vivre à Verneuil le Château**
- **La P'tite Brosse, Montlouis-sur-Loire**
- **Nature et environnement (NATENV), Sorigny**
- **Nature et Environnement Val d'Amboise (NEVA)**
- **Pour que l'Arboretum Pousse (PAPOU), Arboretum de Monthodon**
- **Pic Noir, Nouzilly**
- **Pour un Cadre de Vie Préservé à Ballan-Miré (PCVP)**
- **Savonnières en Transition (SET 37)**

1.7. PROJETS BÉNÉVOLES

1.7.1. COLLECTIF « AUX ARBRES ETC. »

Créé début 2021, le collectif « Aux arbres et cœtera » agit dans le but de faciliter le développement et la multiplication de projets de plantation d'arbres et plus particulièrement de haies ou d'autres systèmes agroforestiers sur le territoire. Pour cela, il essaie d'apporter un soutien technique, logistique, savoir-faire et main d'œuvre lors de chantiers collectifs.

La SEPANT accompagne les exploitants agricoles dans leur projet de plantation de haies et organiser ces plantations sous formes de chantiers participatifs.

En 2025, la SEPANT a ainsi pu accompagner 11 projets en amont de la plantation, afin de construire un projet de plantation adapté au milieu, aux pratiques, avec un choix d'essences.

Ces projets ont pu être accompagnés grâce à différents financements tels que le contrat territorial de la Brenne, un financement privé et Le Pacte en Faveur des Haies.



Plantation à Truyes en Décembre 2025

L'année 2025 a permis aux bénévoles, toujours plus nombreux aux chantiers, de planter 4052 mètres linéaires de haies (soit 6952 plants) répartis sur 6 projets.

Durant l'ensemble de l'année, le collectif « Aux arbres etc. » s'est réuni lors de rencontres diverses, afin de travailler notamment sur l'organisation des chantiers de plantations de la saison 2025/26 ou encore de visiter le verger citoyen de Vouvray avec l'AMAP de Vouvray.

Bien que la période la plus impactante, pour le collectif, soit l'automne-hiver, il ne faiblit pas durant le reste de l'année, il est toujours temps de le rejoindre, car entre deux hivers, on prépare les futurs chantiers, on prend soin des arbres plantés, on peut collecter des graines, etc.

En hiver 2026, seront réalisés 7 chantiers de plantations supplémentaires. De nouveaux chantiers arriveront plus à l'automne 2026.

1.7.2. PROJET TOURRISSON : PROTÉGEONS LES HERISSONS



Rappel :

L'objectif du projet est de protéger le hérisson, classé désormais comme espèce quasi menacée, qui se réfugie souvent en zone péri-urbaine.

Nos 3 axes d'action :

- Percage des passages de 15 cm de diamètre dans les clôtures entre les jardins pour permettre aux hérissons de circuler sans se faire « écraser » en traversant les routes.

- Information auprès des propriétaires pour rendre leur jardin favorable au hérisson et à la biodiversité en général.

- Attribution éventuelle d'un gîte pour l'hibernation et la mise bas.

Nos actions en 2025 :

- Quatre bénévoles ont rejoint le Comité Tour'isson : Marin, Marion, Marina et Sarah.

- Achat d'une carotteuse professionnelle pour le percement des murs, grâce au mécénat Banque de France régionale.

- Création de notre logo.

- Création de notre slogan : Tour'isson Sentier des hérissons.

- Élaboration de notre charte du jardin Tour'isson, qui sera remise aux propriétaires de jardins pour faire connaître les bonnes pratiques et aménagements favorables aux hérissons et à la biodiversité dans son ensemble.

- Installation de 4 gîtes dans les jardins de particuliers sur Tours Nord, pour l'hibernation et la mise bas.

- Première utilisation de la carotteuse pour connecter 2 jardins séparés par un mur.



- Recueil des demandes d'intervention dans les jardins des particuliers. Saisie des coordonnées.

- Article dans Tours Mag (mairie de Tours).

- Information sur le projet Tour'isson dans l'émission de télévision Animalement Vôtre sur la chaîne ICI.

1.8. COMMUNICATION

1.8.1. PUBLICATIONS

En 2025, aucun bulletin Touraine Nature n'a été publié.

1.8.2. LETTRE D'INFORMATION SEPANT

Six lettres d'information ont été envoyées par courriel aux adhérents, une pour le mois de Janvier/Février puis une pour Juillet/Août puis une par mois de septembre à décembre.

Cette lettre diffuse des informations sur les actions en cours et sur les différents événements à venir portés par l'association ou ses partenaires.

Des chroniques naturalistes permettent les suivis de la faune et de la flore en Touraine.

Des envois de brèves par Sarah permettent, entre deux lettres d'info, d'envoyer des nouvelles importantes ou des rappels.

1.8.3. SITE INTERNET

Le site internet www.sepant.fr est un des outils de communication externe de l'association. Il permet d'informer des actions de l'association, de fournir une documentation, et d'annoncer les événements à venir. Publication et outils, et Agendas et activités.

Grâce à l'implication remarquable des bénévoles, le site a été relooké pour le rendre plus lisible et mis à jour en partie. C'est un travail de fourmis et il reste encore à faire.

En 2025, un logigramme a été fait pour faciliter la diffusion d'informations dans la partie « Actualités » et « Evènements ».

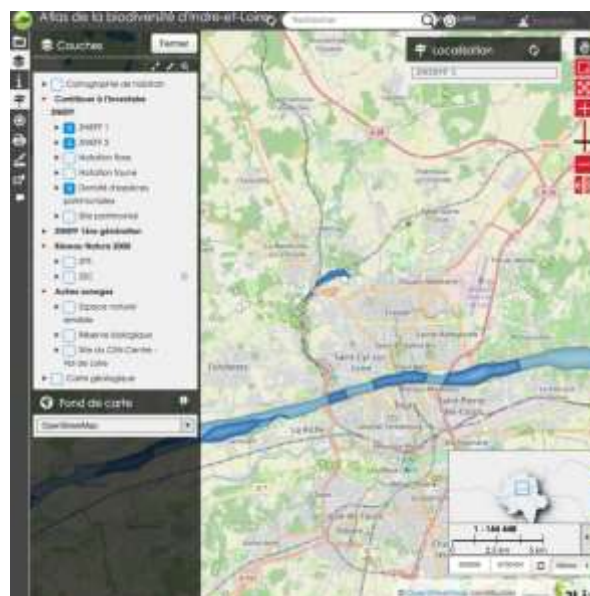
1.8.4. L'OUTIL LIZMAP

Depuis 2016, la SEPANT utilise l'outil de cartographie interactive en ligne Lizmap. La SEPANT est reconnue pour la qualité de ces cartographies interactives.

Ces cartographies sont utilisées dans de nombreuses études (inventaires de zones humides, inventaires de biodiversité communale, etc.) et sont largement

plébiscitées par les partenaires de la SEPANT. Rappelons que chacun(e) peut accéder aux cartes interactives via le lien suivant :

<https://sepant.lizmap.com/cartes/>



1.8.5. RÉSEAUX SOCIAUX

Ceux qui suivent la SEPANT sur les réseaux sociaux peuvent également trouver des informations et des retransmissions d'actualités de ses partenaires sur sa page Facebook :

<https://www.facebook.com/associationsepant>

La page de la SEPANT a gagné 36 abonnés en 2025 supplémentaires et dispose désormais de 1939 abonnés.

1.8.6. PRESSE ET MÉDIAS LOCAUX

La SEPANT émet régulièrement des communiqués de presse qui sont repris par les médias. Elle est par ailleurs elle-même directement sollicitée par ces derniers. Ainsi en 2025, la SEPANT est citée dans :

- La Presse
- Les radios
- La Télévision

1.8.6.1. LA PRESSE

Une veille sur les articles de presse et sur les enquêtes publiques est assurée par Ghislaine CARIMALO et diffusée auprès des membres de la SEPANT. En 2025, plusieurs médias ont cité l'association SEPANT dans leurs articles et reportages. Parmi eux, on retrouve des titres de presse régionale comme *La Nouvelle République* et *Le Berry Républicain*, ainsi que des médias nationaux spécialisés dans l'environnement tels que *Reporterre* et *France Nature Environnement*. Ces citations ont principalement porté sur les actions de SEPANT pour la préservation de la biodiversité et la sensibilisation aux enjeux environnementaux locaux. La visibilité médiatique dont a bénéficié SEPANT en 2025 témoigne de l'intérêt croissant pour les initiatives locales en matière d'écologie. Les reportages ont mis en avant des projets concrets menés par l'association, comme la restauration de zones humides, la création de refuges pour la faune sauvage ou encore l'organisation d'événements éducatifs à destination du grand public et des scolaires. Ces actions ont permis de renforcer la mobilisation citoyenne et de favoriser l'émergence de partenariats avec les collectivités locales et d'autres associations environnementales.

Les médias nationaux, quant à eux, ont souligné le rôle moteur de SEPANT dans la protection de la biodiversité régionale, notamment par l'intermédiaire de campagnes de sensibilisation et de plaidoyer pour une gestion durable des espaces naturels. Enfin, les retombées médiatiques ont encouragé SEPANT à développer de nouveaux projets et à renforcer ses actions de communication, que ce soit via des conférences, des publications ou des collaborations avec des journalistes spécialisés. Cette dynamique a permis d'accroître la notoriété de l'association et de sensibiliser un public toujours plus large aux enjeux environnementaux, tout en promouvant l'engagement collectif pour la préservation de la nature.

1.8.6.2. LA RADIO

En 2025, plusieurs radios locales et nationales ont également évoqué l'association SEPANT dans leurs émissions. Parmi elles, on peut citer *France Bleu* qui a diffusé des interviews et des reportages sur les actions menées par SEPANT pour la préservation de l'environnement régional. D'autres stations telles que *Radio Campus Tours* et *RFI* ont relayé les initiatives de l'association, permettant ainsi de toucher un public diversifié et de renforcer la sensibilisation aux enjeux écologiques. De plus, plusieurs de ces médias ont mis en lumière le dispositif **Sentinelles de la Nature**, valorisant les signalements citoyens et les actions locales en faveur de l'environnement. Par exemple, *France Bleu* et *Reporterre* ont consacré des chroniques et des articles à l'impact positif des Sentinelles de la Nature, soulignant la mobilisation du réseau et sa contribution à la préservation du patrimoine naturel.

1.8.6.3. LA TELEVISION

En 2025, la SEPANT a également été mise en lumière à la télévision, grâce à plusieurs émissions régionales et nationales qui ont consacré des reportages à ses activités. Par exemple, *France 3 Centre-Val de Loire* a diffusé un segment sur la restauration des zones humides pilotée par l'association, tandis que *TV Tours* a proposé des interviews avec des membres de SEPANT autour des initiatives éducatives locales. Ces passages télévisés ont permis de toucher un public encore plus large et d'accentuer la reconnaissance du travail mené sur le terrain.

Par ailleurs, plusieurs émissions ont mis en avant le dispositif **Sentinelles de la Nature** en illustrant son rôle central dans la protection des espaces naturels et la valorisation des actions citoyennes. Les reportages ont montré comment les Sentinelles permettent de détecter, signaler et résoudre des atteintes à l'environnement, favorisant ainsi une prise de conscience et une mobilisation collective.

De plus, des magazines spécialisés tels que *Envoyé Spécial* ont évoqué les enjeux de la biodiversité régionale, en mettant en avant les actions et les réussites de SEPANT. Cette couverture a contribué à encourager l'engagement citoyen et à promouvoir les solutions innovantes pour la préservation de l'environnement. Le dispositif **Sentinelles de**

1.8.7. TENUE DE STANDS LORS DES MANIFESTATIONS

La SEPANT a tenu des stands sur des thématiques environnementales (liste non exhaustive) :

- **18 mai 2025** : Stand d'information et d'incitation à participer à l'Atlas de Biodiversité Communal (ABC) de Bourgueil
- **14 juin 2025** : La nuit des forêt - Tours
- **6 juillet 2025** : Fête de l'environnement - Semblançay
- **21 septembre 2025** : Convergence BIO - Tours.
- **4 octobre 2025** : Place du climat - La Gloriette
- **5 octobre 2025** : Un dimanche au vert - Chambray-lès-tours
- **11 octobre 2025** : Journée de l'environnement - Langeais
- **8 et 9 novembre 2025** : Weekend de l'environnement - Veigné

1.8.8. CINÉ-DÉBAT

Avec le départ d'une bénévoles qui portait ces séances, seule une intervention a eu lieu au cinéma CGR à Tours Centre avec la projection du film **Le Vivant qui se défend** le 11 septembre 2025

Le ciné-débat était organisé par la LPO CVL et la SEPANT.

Après la projection du film, la SEPANT, la LPO CVL et la Confédération Paysanne sont

la Nature y a également été valorisé à travers des témoignages et des exemples concrets de signalements ayant permis la résolution de problèmes environnementaux locaux.

intervenues pour échanger avec une salle qui affichait complet.

2 - RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES ET DÉBATS

2.1. COMMISSIONS ET RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES

En tant qu'association agréée au titre du code de l'environnement par arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire, elle est fortement impliquée dans les commissions départementales, et les commissions locales d'information pour des sites classés, qui constituent des lieux de

communication et d'échanges privilégiés sur les dossiers environnementaux.

En 2025, voici les principales réunions auxquelles ont participé les représentants de la SEPANT :

| Commissions préfectorales / Direction Départementale des Territoires |
|---|
| Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites (CDNPS) formations "Nature" et "sites et paysages" |
| Commission Départementale Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) |
| Conseil de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) |
| Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) |
| Observatoire sécheresse |
| Cellule préfectorale « Loup » |
| Commission de Suivi de site ISDND Chanceaux (COVED) |
| Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA) |
| Commission Local d'Information (CLI) Chinon - CPNE |
| COFIL Stratégie Nationale des Aires Protégées (SNAP) - DDT |
| CSS PRIMAGAZ à St Pierre des Corps |
| CSS EPC France - Ets classé SEVESO - Cigogné |
| CSS STORENGY - stockage Gaz à Céré la Ronde |

| Conseil Régional / Agence de l'Eau Loire Bretagne / SAGE/ DREAL |
|--|
| Comité Régional - CCES du PRPGD (Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets) |
| Conseil Régional - Réunion annuelle conventions vertes |
| CLE - Cher Aval |
| CLE - SAGE Bassin Vienne Tourangelle |

| |
|---|
| COPIL - HMUC Indre |
| Comité LEADER - Pays Loire Nature |
| PAPI - Programme d'Action Prévention des Inondations |
| PRA (Plan Régional d'Actions) - Papillons diurnes |
| PRA (Plan Régional d'Actions) - Odonates |
| PRA (Plan Régional d'Actions) - Flore Messicole |
| PRA (Plan Régional d'Actions) - Loutre d'Europe |
| PNA (Plan National d'Actions) - Grande mulette |
| PNA (Plan National d'Actions) - Outarde canepetière |
| Réseau Castor |
| Comité d'experts Stratégie Régionale de la Biodiversité |
| Plan d'Actions Territorial |

| Pays/ Communautés de communes/ Communes/ Syndicats |
|---|
| Syndicat Touraine Propre - Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) |
| CC Touraine Vallée de l'Indre - CODEV |
| TMVL - Assemblées plénières du Conseil de Développement |
| TMVL - COPIL Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) |
| Contrat Territorial Veudes Mâble Bourouse COPIL |
| Contrat Territorial Syndicat Amasse - COPIL |
| Contrat Territorial Syndicat de la Cisse - COPIL |
| Contrat Territorial Syndicat du NEC - COPIL |
| Contrat territorial Pollutions diffuses - Zones humides du bassin de la Brenne- COPIL |
| Contrat Territorial Syndicat Rivières Val de Vienne (SRVV) - COPIL |
| COPIL Natura 2000 - Vallée de la Loire |
| COPIL Natura 2000 - Champeigne |
| COPIL Natura 2000 - Grand Brenne |
| COPIL Natura 2000 - Puys du Chinonais |
| COPIL Natura 2000 Complexe du Changeon et de la Roumer |
| CCSPL - Commission Consultative des Services Publics Locaux - Tours Vallée Indre |

Toute l'équipe de la SEPANT remercie vivement les personnes participant à ces réunions, le temps bénévole associé est estimé pour 2025 à 260 heures consacrées à siéger aux réunions, sans compter le

temps de préparation ni le temps de suivi des dossiers.

2.2. LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT AU QUOTIDIEN

Conformément à ses Statuts et à son projet associatif, la SEPANT a pour première vocation de s'efforcer de défendre la nature et l'environnement sous 2 angles : **curatif** et **préventif**.

- **Curatif**, via le traitement des atteintes à l'Environnement qui sont remontées à la SEPANT : 100 signalements collectés chaque année

Nos actions curatives procèdent d'actions soutenant les personnes -privées ou publiques-, actions de conseils et/ou d'accompagnement pour lutter contre ces atteintes à l'environnement.

Comme les années précédentes, les origines de ces atteintes à l'environnement concernent des arbres menacés, des ripisylves détériorées, des mares rebouchées, des dépôts de déchets sauvages, des déchetteries et dépôts de Véhicule Hors d'Usages illégaux, ou encore de pollutions d'eaux ou de sols.

Selon les cas, la SEPANT intervient auprès d'une collectivité locale concernée, ou de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) ; ou n'intervient pas, quand on dénonce par exemple un projet de construction lorsque celui-ci est conforme au PLU de la commune, sachant que c'était en amont, lors de l'élaboration du document d'urbanisme, qu'il fallait intervenir.

Le suivi de ces atteintes est effectué grâce à l'appli Sentinelles de la Nature de France Nature Environnement.

- **Préventif**, via l'exercice de nos représentations à 2 niveaux (politique publique et prévention des risques), ainsi que la participation aux débats publics, notamment via nos contributions aux enquêtes publiques

Une veille dédiée aux enquêtes publiques a été réalisée en 2025, mais, faute de ressources humaines, la SEPANT participe peu à ces enquêtes ayant des dimensions environnementales importantes. C'est un

axe de progrès à enjeu important qu'il nous faudra réinvestir ces prochaines années. Ce d'autant que beaucoup de consultations ont un enjeu environnemental fort (révision de PLU, projets de production d'énergie qualifiée de verte...).

A côté de ces interventions au coup par coup, la SEPANT intervient dans la durée, dans de nombreuses commissions départementales où elle dispose d'un siège en tant qu'association agréée au titre du code de l'environnement. Grâce à sa présence à la CDNPS, à la CDPENAF, elle protège les sites notamment en cas de nouvel aménagement, ou d'élaboration de nouveaux documents d'urbanisme. Grâce à sa présence au CODERST et dans plusieurs comités de suivi de sites relatifs à des installations classées, la SEPANT assure une veille sur les sites industriels, (sécurité environnementale, mais aussi protection des riverains (et donc des salariés).

La SEPANT s'appuie dans ses représentations, sur ses groupes thématiques et sur son réseau d'associations (fédérées ou non).

Dans le domaine de l'Eau, la vigilance de la SEPANT s'exerce à travers la représentation dans différentes instances, notamment les Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) qui sont des outils de planification, ou le Comité des utilisateurs du domaine public fluvial ligérien, qui est une instance de gestion. La coopération avec les Syndicats de rivière constitue également un élément-clé de la protection des cours d'eau, des milieux humides, de la flore et la faune rivulaires.

Dans le domaine du développement durable et de la lutte contre les effets du changement climatique, la SEPANT est également présente, sur le plan militant, à travers, par exemple, la participation à des commissions sur la prévention et la gestion des déchets et des rencontres avec les élus. En 2025, une action spécifique a été déployée éclairant les pratiques, très perfectibles, des magasins des secteurs du jardinage et du bricolage en matière de reprise en magasin.

2.3. LES AFFAIRES JURIDIQUES MENÉES PAR LA SEPANT EN 2025

La SEPANT a continué à être active dans ses actions juridiques en 2025, grâce à une équipe de bénévoles et salariés impliqués.

Quatre affaires pour lesquelles la SEPANT s'est constituée partie civile afin d'obtenir réparation des préjudices écologiques, ont été appelées devant le tribunal correctionnel de Tours.

La SEPANT a obtenu gain de cause dans ces 2 dossiers.

2.3.1. AFFAIRES RELEVANT DES JURIDICTIONS PENALES

2.3.1.1. AFFAIRE M. GUIZEM & M. LABRUNHIE – VENTE ILLÉGALE DE GLYPHOSATE SUR INTERNET

Les prévenus utilisaient un réseau de vente illégale de glyphosate par internet. FNE Centre-Val de Loire, la LPO CVL et la SEPANT s'étaient portés conjointement partie civile le 2 septembre 2024. La coordination a été assurée par Mme Pia Savart, juriste de FNE.

Le 29 septembre 2024, M. GUIZEM a fait appel du jugement prononcé par le tribunal Correctionnel de Tours à son encontre.

La condamnation a été confirmée en appel le 18 novembre 2025 mais Monsieur GUIZEM a formé un pouvoir en cassation contre cette décision.

2.3.1.2. AFFAIRE SAS BOISSIER – ELEVAGE BOVIN SANS AUTORISATION ET POLLUTION RIVIÈRE

L'éleveur était poursuivi - outre mauvais traitement aux animaux- pour gestion d'une Installation Classée Pour l'Environnement (ICPE) sans autorisation pour l'élevage d'un cheptel de plus de 800 bêtes et la pollution de la rivière de la Muane par les nitrates (rejets des déjections animales).

Il y avait une détérioration du milieu favorable à certaines espèces (batraciens, mammifères...).

Le dossier a été géré en interne et la SEPANT a obtenu des indemnités.

2.3.1.3. AFFAIRE TOURAINE TRUCKS & DOURS - POLLUTION DE LA PETITE GIRONDE

Les services des pompiers, sur appel de riverains, ont constaté la pollution d'un ruisseau (La petite Gironde) se jetant dans la rivière la Choisille.

Une pollution importante par déversement d'hydrocarbures a été relevée sur au moins 700m (huiles neuves ou usagées). La pollution était ancienne (imprégnation de la terre constatée).

Le 9 juillet 2024, le Tribunal Judiciaire a déclaré coupable l'entreprise TOURAINE TRUCKS & DOURS à l'origine de cette pollution pour "le rejet en eau douce de substance nuisible au poisson ou à sa valeur alimentaire".

L'entreprise a fait appel le 11 juillet 2024 et l'affaire est toujours en cours.

2.3.1.4. AFFAIRE RAINEAU (MAIRE DE RILLY-SUR-VIENNE – INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES

Une importante opération de police (relatée par la presse locale) a été ordonnée en fin d'année 2024 par la substitue du procureur sur la propriété de M. RAINEAU, maire et exploitant agricole en cause. De nombreuses infractions (18) ont été relevées dont des pompages d'eau de très grandes quantités.

Après sollicitation de la gendarmerie, la SEPANT a finalement déposé plainte le **16 octobre 2025**, l'objectif étant de se constituer partie civile devant la juridiction pénale lorsque le dossier d'instruction sera clos et l'affaire portée devant le Tribunal correctionnel de Tours.

Cette affaire est confiée à un avocat, ancien juriste de FNE National.

2.3.1.5. AFFAIRE EDF CHINON – STATION DE PRÉLÈVEMENT AVAL

L'association "Sortir du Nucléaire" a décidé de former une action en justice devant le Tribunal Correctionnel à l'encontre d'EDF compte tenu de la non fiabilité - depuis plusieurs années - des mesures de la qualité de l'eau à la station aval de Chinon. (Absence de fiabilité des mesures du tritium dans les eaux de la Loire : dernière étude IRSN de 12/2024).

En septembre 2025, la SEPANT, ainsi que d'autres associations - dont FNE Pays de Loire - ont décidé de se constituer partie civile lorsque l'affaire sera portée devant le Tribunal Correctionnel de Tours.

Cette affaire n'a pas encore eu d'audience.

2.3.1.6. AFFAIRE GFR DAVID – DESTRUCTION D'ESPACES NATURELS

Les conjoints DAVID (3 personnes), ont été poursuivis pénalement pour :

- défrichement illicite sans autorisation sur près de 15 000 m²,
- coupes illicites d'arbres sans "plan simple de gestion" sur 45 000 m²,
- coupes illicites d'arbres sans autorisation d'Espaces Boisés Classés (EBC) sur 16 000 m²,
- remblaiement sans étude d'impact ni demande d'autorisation de 6,7 hectares de zones humides en partie drainées pour l'implantation de cultures de maïs,
- recalibrage, rectification et déplacement du lit du cours d'eau sur une longueur minimale de 250 mètres,
- destruction d'habitats naturels protégés situés en zone Natura 2000, ZNIEFF de type 1 ou en zones humides et abritant 3 espèces végétales ainsi que 34 espèces animales elle-même protégées.

La SEPANT s'est portée partie civile avec deux autres associations (LPO CVL et la Fédération départementale de pêche d'Indre et Loire).

L'audience au tribunal judiciaire de Tours s'est tenue le 25 novembre 2025.

Le délibéré du 27 janvier 2026 a prononcé la condamnation des prévenus à :

- 6 mois d'emprisonnement avec sursis,
- 100 000€ d'amende dont 40 000€ avec sursis,
- la remise en état des lieux,
- la publication de la décision,
- l'indemnisation des parties civiles,

A noter que la question de l'évaluation du préjudice écologique a été renvoyée à l'audience du 27 mars 2027.

2.3.2. AFFAIRES RELEVANT DU JUGE ADMINISTRATIF

2.3.2.1. ZONES DE NON-TRAITEMENT PAR PESTICIDES

Demande d'annulation de la validation préfectorale par arrêté du 19 juillet 2022 de la « Charte départementale d'engagement des utilisateurs agricoles de produits phytopharmaceutiques en Indre-et-Loire » (charte « ZNT riverains »). Cette charte devait permettre aux agriculteurs de pouvoir épandre les produits phytosanitaires en limite de propriété des particuliers.

La SEPANT est en effet impliquée depuis de nombreuses années dans la dénonciation des dommages dus aux pesticides vis-à-vis de la biodiversité.

Par une décision du 8 janvier 2024, le Tribunal Administratif d'Orléans faisait droit à la requête de la SEPANT et d'autres requérants.

De même, devant la Cour Administrative d'Appel de Versailles, une décision favorable a été rendue le 29 novembre 2024.

Toutefois, la SEPANT a appris en février 2025 que le Ministère de l'Agriculture avait introduit un pourvoi devant le Conseil d'Etat. Le dossier toujours en cours est géré par un avocat spécialisé, commun aux différentes parties en cause.

2.3.2.2. AFFAIRE DA VINCI LAB

Une demande de modification du PLU de Reugny pour permettre l'installation d'une start-up nommée "DA VINCI LAB" a été faite (problème d'abattage d'arbres et le non-respect des séquences ERC), alors que ce projet pouvait trouver sa place en dehors du site retenu par la start-up et avec un moindre impact environnemental.

La SEPANT a décidé de soutenir l'association locale des "**Frondes Joyeuses**" -qui a sollicité devant le Tribunal Administratif l'annulation de la modification du PLU lors d'un recours porté le 18 octobre 2024.

La SEPANT a formalisé son action dans le cadre d'une procédure d'"intervention volontaire" le 15 mai 2025. Celle-ci consiste en un simple "soutien" au requérant principal et ne permet pas d'obtenir des dommages et intérêts ni de condamnation.

Le dossier est géré en interne.

2.3.2.3. CONTINUITÉ ECOLOGIQUE - MOULIN DE BENAVENT

La SEPANT s'est associée à une démarche collective impliquant d'autres associations de défense de l'environnement (FDAAPPMA 36, Union des Fédérations du Bassin Loire-Bretagne pour la Pêche et la Protection du milieu Aquatique, Indre Nature, Vienne Nature, ANPER-TOS et FNE CVL) pour demander le retrait et l'annulation de l'arrêté préfectoral autorisant les travaux de restauration du seuil principal de répartition du moulin de Bénavent ainsi que l'installation et l'exploitation d'une centrale hydroélectrique sur les communes de Pouligny-Saint-Pierre et de Sauzelles, situées sur la rivière la Creuse dans le département de l'Indre.

Les effets délétères du projet autorisé se feront sentir très en aval de l'ouvrage projeté sur les poissons migrateurs concernés, tel le saumon atlantique ou la grande alose.

Cette démarche s'inscrit donc dans une logique d'axe Vienne-Creuse-Gartempe qui a une importance capitale pour les poissons migrateurs.

Après un recours gracieux adressé au Préfet de l'Indre et resté infructueux, les associations concernées dont la SEPANT ont introduit un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges.

Le dossier toujours en cours est géré par un avocat spécialisé, commun aux différentes parties en cause.

2.3.2.4. CONTINUITÉ ECOLOGIQUE - MOULIN DE LA ROCHE A GUE

Toujours dans la logique d'axe Vienne-Creuse-Gartempe, la SEPANT a décidé, par le biais d'un mémoire en intervention volontaire, de soutenir l'action des associations ANPER-TOS, Vienne Nature et Indre Nature qui ont déposé un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Poitiers visant à annuler l'arrêté du Préfet de la Vienne qui définit la consistance légale et le règlement d'eau du moulin de la Roche à Gué situé sur la rivière Gartempe sur la commune de Saint-Pierre-de-Maillé (86).

Le dossier est toujours en cours.

3 – PROJETS



Couple d'Argiope frelon © F. Canot

3.1. BIODIVERSITÉ

3.1.1. BIODIVERSITE AGRICOLE

3.1.1.1. DIAGNOSTICS ÉCOLOGIQUES SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Deux exploitations agricoles en grandes cultures ont bénéficié d'un diagnostic écologique en 2025, sur le territoire de la communauté de communes Gatîne-Racan : la Georgerie et les Champs de la Dême.

A partir d'inventaires faune-flore et d'un échange avec l'agriculteur sur ses pratiques, un état des lieux de la biodiversité présente sur la ferme et de sa fonctionnalité écologique est réalisé, avec des propositions d'actions ciblées par type de milieux, discutées avec les agriculteurs.

Le rendu est un rapport vulgarisé et illustré (photos, cartes), accompagné de fiches techniques pour faciliter l'éventuelle mise en œuvre des actions proposées.

3.1.1.2. NATURA 2000 – ZPS « CHAMPEIGNE TOURANGELLE »

En 2025, la SEPANT a poursuivi l'animation du site Natura 2000 ZPS Champeigne où se situe une population d'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*), espèce protégée à l'échelle européenne.

Cette animation s'opère en partenariat avec la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, la Chambre d'Agriculture 37, la LPO et la Fédération des chasseurs. Les missions principales confiées à la SEPANT sont :

- d'étudier la mise en place des mesures agroenvironnementales (MAEC) avec l'équipe d'animation ;
- d'effectuer le suivi de la ressource alimentaire de l'Outarde (en 2025, reprise du protocole du PNA Outarde, de comptage des Orthoptères, et analyse des cortèges présents sur les MAEC) ;
- d'effectuer le suivi des pelouses calcicoles et d'accompagner la mise en place de contrats Natura 2000 sur ces milieux (en 2025, contractualisation des

pelouses de Fontenay à Cigogné, et suivi botanique de pelouses à Cigogné).

3.1.1.3. NATURA 2000 – ZSC « VALLÉE DE L'INDRE ET SES AFFLUENTS »

Depuis 2020, le Pays Castelroussin Val de L'Indre anime la zone Natura 2000 Vallée de l'Indre en partenariat avec les Chambres d'Agriculture du 36 et du 37 ainsi qu'avec la SEPANT et Indre Nature.

Nous avons poursuivi l'appui de l'animation en réalisant les diagnostics de terrain pour accompagner les agriculteurs dans le choix des mesures Agri-Environnementales qu'ils peuvent contractualiser. Une formation sur la flore des prairies humides, sur les espèces indésirables dans les prairies et sur les espèces exotiques envahissantes a également été réalisée.

3.1.1.4. MESSICOLES

Depuis 2015, la SEPANT mène un travail sur la flore messicole en partenariat avec la Société Botanique Ligérienne, représentée par Dominique Tessier, engagée notamment dans la conservation et la multiplication de graines.

Afin de valoriser et soutenir la préservation de cette flore des champs, 24 espèces ont été labellisées « Végétal local » entre 2016 et début 2022.

Aujourd'hui, la conservation des messicoles repose sur plusieurs axes complémentaires :

- la recherche de nouvelles stations et l'identification de sites de récolte ;
- la récolte de graines in situ ou au Conservatoire de la Morellière, ainsi que leur semis et leur multiplication ;
- le développement d'un réseau de partenaires permettant la mise en place de parcelles conservatoires ;
- la sensibilisation des différents publics (grand public, collectivités, acteurs agricoles) aux enjeux de conservation des messicoles.

En 2025, un stage de trois mois a permis de poursuivre la recherche de stations et la récolte de graines sur trois exploitations volontaires ainsi que sur des secteurs favorables. La SEPANT a également participé au projet BIOdivertissant, porté par BioCentre, avec la réalisation d'un tournage vidéo à destination des agriculteurs.

Par ailleurs, le réseau partenarial poursuit son développement et compte aujourd'hui **13 partenaires**, pour 29 parcelles représentant une surface totale de 5 840 m² semées ou gérées.

Deux conventions ont été signées pour une durée de trois ans. La première avec l'INRAE de Nouzilly pour la mise à disposition et le travail du sol de 200 m² en bordure de champ. La seconde a été signée avec le Jardin botanique de Tours pour le semis de deux parcelles de 20 m² et la réalisation d'essais en godets sur plusieurs espèces, dont *Anthemis arvensis*, *Cyanus segetum*, *Iberis amara* et *Legousia speculum-veneris*.



Journée de récolte à la Morellière du 26 juillet 2025

3.1.2. DIAGNOSTICS ÉCOLOGIQUES

3.1.2.1. DIAGNOSTIC IQUE DU GOLF D'ARDRÉE

Soucieuse d'intégrer au mieux les golfs dans le territoire qui les entoure et de limiter leur impact environnemental, la Fédération française de golf a noué un partenariat avec l'UMS PatriNat (MNHN) depuis 2016.

Ce partenariat vise à développer un programme national d'études dans une démarche de connaissance et de prise en

compte de la biodiversité dans les golfs en France. Un des axes majeurs de ce programme est la production d'un outil pour la connaissance, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel des golfs : le Programme Golf pour la Biodiversité (PGB), officiellement lancé début 2018. L'Indice de Qualité Ecologique est l'une des briques constitutives de la partie connaissance de ce programme.

En s'engageant dans le programme, les golfs volontaires, accompagnés par les structures naturalistes, peuvent ainsi révéler et partager les richesses naturelles présentes sur leurs parcours et les valoriser au travers de trois niveaux de labellisation (bronze, argent, or).

En 2025, le Golf d'Ardrée, situé à Saint-Antoine-du-Rocher, a souhaité aller plus loin dans sa démarche en candidatant au label Or. La structure s'engage ainsi à mettre en œuvre plusieurs actions : animations et actions de sensibilisation, adaptations des pratiques de gestion, ainsi que des opérations de restauration écologique (landes, mares). Ce travail a été mené en partenariat avec la LPO Centre-Val de Loire.

3.1.2.2. DIAGNOSTIC MICHELIN

En lien avec le travail amorcé auprès de Michelin concernant la restauration des pelouses de pont Chalet (dans le cadre de mesures compensatoires pour l'Azuré du Serpolet), la SEPANT a été sollicitée pour réaliser un diagnostic écologique du site de Joué-lès-Tours. Cette démarche s'inscrit dans une volonté interne au groupe, qui prévoit de sélectionner parmi ses sites, ceux présentant un vrai intérêt écologique pour mettre à leur disposition des moyens financiers, afin d'aider les sites à réaliser des actions en faveur de la biodiversité. D'autres diagnostics ont déjà été effectués sur d'autres sites dans diverses régions.

Dans un contexte très urbanisé, certaines espèces observées sont assez originales, de par leur rareté, leurs exigences écologiques ou leur effectif.

À l'issue de ses inventaires, des propositions de gestion adaptées et des conseils de bonnes pratiques ont été proposés. L'objectif

étant de favoriser l'expression de la flore et de la faune, dans un contexte déjà soumis à de nombreuses pressions.

3.1.2.3. DIAGNOSTIC BASES MILITAIRE

Suite à une sollicitation de la LPO Centre-Val de Loire, la SEPANT a mené un diagnostic flore/habitats et faune (insectes, amphibiens, reptiles et mammifères) sur le site de la base aérienne de Tours nord.

Les résultats ont pour objectif d'apporter des éléments concrets de prise en compte de la biodiversité et d'adaptation des pratiques actuelles de gestion.

Parmi les groupes inventoriés, un inventaire spécifiquement dédié aux hétérocères a été réalisé. Ce sont plus de 240 espèces (hors zygènes) qui ont pu être recensées sur le site, cette richesse est étonnamment élevée, en raison du contexte urbain dans lequel il s'inscrit.



La Boarmie de l'Yeuse (*Peribatodes ilicaria*) © M. GARNIER

En 2026, ce travail se poursuit, puisqu'un autre site sera inventorié, celui de Cinq-Mars-la-Pile.

3.1.3. ANIMATION DE LA DÉCLINAISON RÉGIONALE DU PNFIPP

Depuis 2024, la SEPANT est missionnée par la DREAL pour animer l'Axe 3 de la déclinaison régionale du Plan National en Faveur des Insectes Pollinisateurs et de la Pollinisation (PNFIPP). Cet axe vise à promouvoir les insectes pollinisateurs dans divers secteurs d'activités, tels que les zones urbaines, les grandes emprises foncières, les infrastructures linéaires, les zones industrielles et les aires protégées, à travers

la restauration, la gestion, la formation et la sensibilisation.

Cette année a été consacrée à l'élaboration de la feuille de route, après une consultation des acteurs locaux.

3.1.4. INVENTAIRES

3.1.4.1. INVENTAIRE PERMANENT DES ZNIEFF

Depuis 2009, la SEPANT participe chaque année à l'inventaire permanent des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) du département, dans le cadre du mandat confié par l'État (DREAL Centre-Val de Loire).



Le Criquet migrateur (*Locusta migratoria*) © L. PALUSSIÈRE

Ces prospections ont permis d'actualiser des ZNIEFF existantes et d'identifier de nouveaux sites à inscrire à l'inventaire. En 2025, deux ZNIEFF de type 1 (Landes de la Bernardière et Prairies humides de Vaux) ont été proposées à la création. Des modifications de contours ont également été suggérées sur la Tourbière de Montifray et les Pelouses des Champeignes et des Fosses Blanches.

3.1.4.2. INVENTAIRE DE BIODIVERSITÉ IBC/ABC

Depuis 2012, la SEPANT réalise des Inventaires ou Atlas de la Biodiversité Communale (IBC ou ABC) afin d'évaluer et de valoriser la biodiversité à l'échelle locale. Ces inventaires permettent d'établir un état des lieux des habitats, de la flore et de la faune, tout en sensibilisant et mobilisant élus et citoyens à la préservation du patrimoine naturel communal. En soulignant les richesses et enjeux

écologiques de chaque territoire, les IBC ou ABC favorisent une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les décisions locales et encouragent des actions concrètes en faveur de sa préservation.

En 2025, la SEPANT a poursuivi et terminé l'Atlas de Biodiversité de la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire (CCTOVAL) portant sur les communes de Benais, Bourgueil, Château-la-Vallière et Langeais. De même pour l'Atlas de la commune de Fondettes.

L'année a aussi marqué le début de l'IBC de Montlouis-sur-Loire, mais également l'obtention du marché de l'ABC de la CCTOVAL avec trois nouvelles communes, Channay-sur-Lathan, Coteaux-sur-Loire et Rillé.



Sortie nature dans le cadre de l'ABC CCTOVAL ©LAP

3.1.4.3. SUIVI TEMPOREL DES RHOPALOCÈRES (STERF-EBMS)

Le Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF) est un programme d'observation des papillons diurnes, initié par le Muséum National d'Histoire Naturelle en 2006, puis co-porté avec l'OPIE. En 2022, il a évolué en intégrant officiellement la plateforme eBMS, afin de mutualiser les efforts avec les partenaires européens.

En Indre-et-Loire, ce suivi vise à dresser un état des lieux de la biodiversité à travers un groupe d'espèces sensibles et menacées, à dynamiser le réseau bénévole et à contribuer à un programme national. Une formation théorique sur la méthodologie a été dispensée en avril. Cette année, l'équipe de contributeurs comprenait sept bénévoles et un service civique, Nina Lemattre, dont l'engagement a été précieux.

Au total, 19 mailles ont été suivies et près de 2000 données ont été acquises.

3.1.4.4. AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES DES HÉTÉROCÈRES PATRIMONIAUX EN INDRE-ET-LOIRE

L'objectif de cette étude était d'améliorer notre connaissance de la répartition et l'état de conservation de la Noctuelle des peucédans et la Laineuse du prunellier espèces protégées à l'échelle nationale et européenne.



Nid communautaire abritant des chenilles de Laineuse du prunellier (*Eriogaster catax*) © N. LEMATTRE

Cette étude a été conduite dans le secteur de la Brenne tourangelle. Les prospections réalisées ont permis d'affiner les connaissances sur la répartition de la Laineuse du prunellier, avec cinq nouvelles communes recensées. En revanche, la Noctuelle des peucédans s'est montrée particulièrement discrète au cours de l'étude.

3.1.4.5. ATLAS DES MACROHÉTÉROCÈRES D'INDRE-ET-LOIRE

Fort de ses expériences sur les hétérocères (papillons de nuit), la SEPANT a décidé de se lancer dans un projet d'Atlas des macrohétérocères (« les gros »). L'objectif est d'aboutir à un nombre suffisant de données pour disposer d'un Atlas à la maille 5x5 km cohérent d'ici 2033.

Lancé officiellement en avril dernier, la première année a déjà permis à 10 référents « sites » de s'investir - sans compter les accompagnants - et d'accumuler plus de 9 800 données comprenant 651 espèces dont 78 inscrites sur la Liste Rouge

Régionale et 2 nouveautés départementales.



La conjointe (*Catocala coniuncta*), première régionale dans le Tramway de Tours... © L. BRACONNIER

L'ensemble des données collectées contribuera également à l'actualisation de plans de gestion, l'inventaire ZNIEFF et à une future actualisation de la Liste Rouge régionale. Enfin, le conventionnement entre la SEPANT et l'association Oreina (gestionnaire de la base lépidoptères Artemisiae) permettra l'échange régulier des données, mais sera un appui dans la réalisation de l'Atlas.

Le projet est soutenu financièrement par la DREAL, la Région, le Conseil Départemental et CITEOS. Il bénéficie d'un soutien technique du Muséum et d'Oreina. Nous tenons à signaler le soutien constant de la DREAL sur les sujets hétérocères. En 2025, elle a notamment soutenu l'inventaire sur l'Étang du Val Joyeux.

3.1.4.6. NUMÉRISATION ET VALORISATION DE LA COLLECTION "LÉPIDOPTÈRES" D'ALAIN CAMA

Alain Cama, spécialiste reconnu des lépidoptères, et plus particulièrement des micro-hétérocères, a consacré plus de 60 ans à l'amélioration des connaissances sur ces insectes. Au fil des décennies, il a publié de nombreux travaux sous forme d'inventaires, de révisions systématiques, de techniques d'échantillonnage et d'anecdotes de prospection.

Dans le cadre d'un appel à projets du Muséum National d'Histoire Naturelle en 2021, il avait mis à disposition ses collections de lépidoptères pour leur valorisation.

À ce jour, la numérisation des 40 000 données est terminée. La dernière étape est la saisie des données sur CardObs qui est actuellement en maintenance. L'aboutissement de ce travail est rendu possible grâce à l'engagement des bénévoles, que nous remercions chaleureusement.



Alain formant la nouvelle génération

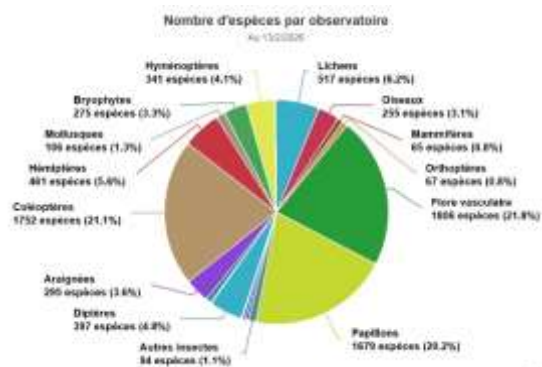
Ses collections pourront être valorisées dans le cadre de la réalisation d'Atlas, de mises à jour des listes rouges et des projets de recherche sur la biodiversité, la préservation des écosystèmes ou encore la génétique moléculaire.

3.1.4.7. BASE DE DONNÉES NATURALISTE OBS'37

Créée en 2020, la base de données naturalistes « Obs'37 » (<http://obs37.fr>) recense près de 450 000 observations et plus de 8 300 espèces, en faisant la base régionale la plus diversifiée. L'arrivée régulière de nouveaux contributeurs enrichit cette ressource, intensifiant ainsi le travail de validation des données.

Un vaste travail de compilation bibliographique a permis d'établir un aperçu de la biodiversité historique. À ce jour, près de 400 publications ont été répertoriées, la majorité étant directement accessibles.

La SEPANT encourage tous les naturalistes à partager leurs observations sur la plateforme afin d'enrichir les connaissances régionales. Un grand merci à l'ensemble des bénévoles et passionnés qui alimentent cette base de données et participent à l'identification des espèces, contribuant ainsi à une meilleure compréhension de la biodiversité locale.



Nombre d'espèces par observatoire

3.1.4.8. SUIVI DES ENS 2024-2025

La SEPANT a participé, en compagnie du CPIE Touraine Val-de-Loire, Anepe Caudalis et Oxydis, aux suivis naturalistes de plusieurs ENS.

Nous avons notamment travaillé sur la recherche des espèces indicatrices (faune et flore), le suivi des rhopalocères (Tourbière de Montifray) et la mise à jour des cartographies d'habitats (Tourbière de Montifray, Etang d'Assay)

3.1.4.9. INVENTAIRES COMPLÉMENTAIRES DES PELOUSES ET BOISEMENTS THERMOPHILES DE BLÉRÉ

Dans le cadre du futur classement des Pelouses de Bléré, la SEPANT a été missionnée par la DREAL pour réaliser des compléments d'inventaires sur des parcelles moins connues.



Pelouses écorchées, habitat rare et typique du site de Bléré

En 2025, les inventaires ont concerné l'avifaune nicheuse et les habitats naturels. Nous continuerons ce travail en 2026 sur les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE), les Characées et les Hétérocères.

Ce travail doit permettre d'appuyer la candidature au classement en Réserve Naturelle Nationale et de justifier le contour proposé.

3.1.5. RESTAURATION ET GESTION ÉCOLOGIQUE

3.1.5.1. SUIVI DES MESURES COMPENSATOIRES DE LA LGV

SEA

En 2025, les suivis des sites « en acquisition » dans le cadre des mesures compensatoires environnementales LGV SEA se sont poursuivis. Cela concernait les groupes taxonomiques suivants : les reptiles (Fosse Sèche, les Ruaux), les mammifères semi-aquatiques (Grand Bois) et le Sphinx de l'Épilobe (Vallée du Réveillon).

Le suivi des mares compensatoires a permis de visiter 14 mares, créées ou restaurées, réparties tout le long de la ligne. Il a notamment permis de retrouver le Triton ponctué, espèce rare dans le département.

Le suivi « transparence d'ouvrages » a été relancé pour les amphibiens (Grand Bois) et les mammifères (11 ouvrages suivis), tout comme le suivi « population impactée » portant sur l'Agrion de Mercure (Vallée du Réveillon). Nous remercions d'ailleurs les bénévoles pour leur investissement dans ce suivi.

3.1.5.2. PLAN DE GESTION DES LANDES DE LARÇAY-BOIS DES HÂTES (2025-2034)

La SEPANT a été missionnée par la Ville de Tours pour élaborer un plan de gestion des Landes de Larçay-Bois des Hâtes.

La première phase a consisté à compiler les très nombreuses données existantes, à compléter la cartographie des habitats naturels et à hiérarchiser les enjeux de biodiversité.

À l'issue de cette analyse, des actions de restauration et d'entretien ont été proposées afin de répondre aux objectifs de

préservation des espèces à fort enjeu patrimonial. Enfin, un calendrier d'intervention a été établi pour limiter les impacts sur la faune et la flore, tout en facilitant la programmation et le financement des opérations.



Mare à gratiole tout juste restaurée © L. PALUSSIÈRE

Début 2026, la première opération de restauration a été de restaurer la mare à gratiole, chère à François Botté. Courant de l'automne, d'importants travaux de réouverture des milieux devraient être mis en œuvre sur le Champ de Manœuvre, un secteur bien connu des historiques de la SEPANT.

3.1.5.3. PLAN DE GESTION DU MARAIS DE CHÉDIGNY

Le Marais de Chédigny, classé Espace Naturel Sensible depuis 2020, est une vaste zone humide d'une vingtaine d'hectares occupée principalement par des mégaphorbiaies, des roselières et des peupleraies dépérissantes.

La SEPANT a été missionnée pour rédiger le plan de gestion de ce site sur la période 2026-2030.

3.1.5.4. ÉVALUATION DE LA DANGEROUSITÉ DES PONTS POUR LA LOUTRE

Suite aux prospections « Loutre d'Europe » (2015-2020) et à l'étude de hiérarchisation des ouvrages selon les risques de collisions routières (2020 et 2021), le Conseil Départemental a renouvelé cette étude en 2025. La SEPANT a réalisé des diagnostics d'ouvrages sur le territoire de la Communauté de Communes Touraine Ouest

Val de Loire. À la suite de cette étude, 8 ouvrages ont fait l'objet d'une proposition d'aménagement (passerelles en encorbellement) pour favoriser le déplacement des mammifères dont 2 ont fait l'objet d'un aménagement à ce jour. Depuis le début de notre travail avec le Conseil Départemental, 12 ouvrages ont été équipés de passerelles à encorbellement.

3.1.5.5. SUIVIS ÉCOLOGIQUES DE LA CARRIÈRE DE GAUDRU

Suite à la signature d'une convention de partenariat entre la SEPANT et Orbello Granulats, un suivi écologique annuel est effectué sur la carrière en cours d'exploitation d'Yzeures-sur-Creuse. Cette étude permettra à la SEPANT de suivre l'évolution de la carrière et d'établir un programme de restauration avec l'entreprise. Un programme d'actions pluriannuel a été élaboré ; cette année, les suivis portaient sur la flore vasculaire et les insectes (orthoptères, papillons et odonates).

3.1.5.6. MISE EN ŒUVRE DES MCE MICHELIN

Dans le cadre du réaménagement de la friche Michelin à Joué-lès-Tours, la Société d'Équipement de Touraine prévoit la restauration de pelouses sèches à titre de mesure d'accompagnement. La SET et la DDT ont ainsi sollicité la SEPANT afin d'identifier des sites connus nécessitant des travaux de restauration. Le choix s'est porté sur les pelouses de Pont Chalet, situées sur la commune de Tauxigny-Saint-Bauld. Ce site abrite de nombreuses espèces à fort enjeu patrimonial : 30 espèces déterminantes de ZNIEFF, 2 espèces protégées, 2 espèces en danger, 7 espèces vulnérables et 12 espèces quasi menacées.



Pelouses de Pont Chalet © F. BERGER

3.1.5.7. LES MARES EN INDRE-ET-LOIRE

En 2025, le partenariat avec le Conseil départemental d'Indre-et-Loire pour l'accompagnement du Plan départemental en faveur des « mares de Touraine » s'est poursuivi. Il permet d'apporter aux collectivités, mais aussi aux privés depuis 2023, une aide financière et technique et une visibilité concernant les actions menées.

La SEPANT apporte une assistance technique pour le montage des dossiers, l'aménagement des sites et le suivi de la réalisation des projets.

En 2025, nous avons accompagné la constitution d'un projet de restauration d'une mare avec la commune de Verneuil-sur-Indre. Nous avons accompagné les chantiers de 6 porteurs de projets, dont un chantier participatif à Saint-Nicolas de Bourgueil. Depuis 2020, le programme a déjà permis la restauration de 21 mares et la création de 8 mares. La suite des chantiers est programmée pour 2026.



Chantier participatif de Saint-Nicolas de Bourgueil
© SEPANT

Le dispositif régional « Objectif MARES » : Mobilisation pour les Amphibiens et la Restauration de leur EcoSystèmes a débuté en fin d'année 2025 pour recenser les propriétaires souhaitant bénéficier d'un accompagnement pour la restauration de leur mare. Les inventaires et les chantiers auront lieu en 2026.

3.2. EAU, ZONES HUMIDES ET POLLUTIONS DIFFUSES

3.2.1. INVENTAIRE ET RESTAURATION DES ZONES HUMIDES

3.2.1.1. CONTEXTE

Depuis 2015, la SEPANT s'est fortement investie sur la question de la préservation et la restauration des zones humides car elle est convaincue qu'il s'agit d'un enjeu majeur dans un contexte de changement climatique et de crise de la biodiversité.

L'action de l'association en la matière comprend trois volets complémentaires :

- Identifier et cartographier les zones humides à l'échelle du territoire ;
- Repérer et caractériser précisément les zones humides à préserver et/ou à restaurer en priorité (sites particulièrement riches en biodiversité par exemple) ;
- Rédiger des fiches actions sur les sites prioritaires ;
- Inscrire dans les Contrats territoriaux de bassin un volet zones humides et accompagner la collectivité dans la mise en œuvre d'actions concrètes de restauration/préservation.

L'ensemble des données produites lors de ces études sont disponibles sur notre plateforme de cartographie interactive : <https://sepant.lizmap.com/cartes/index.php/view/>

3.2.1.2. ETUDES D'INVENTAIRES ET DE CARACTÉRISATION DE ZONES HUMIDES

En 2025, la SEPANT a réalisé trois études de cartographie et de caractérisation des zones humides :

- Bassin de la Claise Tourangelle (pour le compte de la CC Loches Sud Touraine) ;
- 9 communes de la CC Touraine Ouest Vallée, correspondant à peu près au bassin de la Roumer : Ambillou, Avrillé-les-Ponceaux, Cinq-Mars-la-Pile, Cléré-les-Pins, Courcelles-de-Touraine, Hommes, Langeais, Mazières-de-Touraine, Savigné-sur-Lathan ;
- La partie Loir-et-Cher du territoire du Syndicat du Nouvel Espace du Cher.

3.2.1.3. IMPLICATION DANS LES CONTRATS TERRITORIAUX

La SEPANT a poursuivi les actions sur le Contrat territorial de la Brenne 2023-2025. La SEPANT a notamment poursuivi les plantations de haies et la recherche de zones humides à restaurer.

L'association est également partenaire du Contrat Veudes-Mâble-Bourouse. En 2025, les actions ont porté sur un suivi écologique post-travaux en zone humide (bas marais alcalin du bas Chizenay).

Nous avons également poursuivi nos interventions scolaires dans le cadre du partenariat avec le syndicat de rivière SMBAA.

3.3. EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT (EEDD) - SENSIBILISATION

3.3.1. DÉFI ALIMENTATION

Ce projet est organisé par le GRAINE Centre. En Indre-et-Loire, trois associations animent ce défi : Couleurs Sauvages, Familles Rurales et la SEPANT. Le défi consiste à accompagner des foyers à manger plus local, de saison et davantage de produits bio et à budget constant. Dans ce cadre et en partenariat avec des collectivités, les associations animatrices organisent des ateliers libres et gratuits pour accompagner les foyers de tout type (avec enfants, sans enfants, parents célibataires, colocation...) dans leurs démarches alimentaires. L'objectif de ces rencontres est de leur présenter des clefs essentielles pour adapter leurs habitudes du quotidien.



Atelier « Goûter anti-gaspi à Bléré – Février 2025

Depuis la première édition en 2017, la SEPANT anime ce défi sur le département. En 2025, les participants ont pu prendre part à plusieurs ateliers sur le territoire de la Communauté de Communes Autour de Chenonceaux (édition 2024-2025).

Au total, 5 ateliers ont été réalisés sur les thématiques suivantes :

- Cuisine anti-gaspi
- Cuisiner les légumineuses
- Découverte des plantes sauvages comestibles

- Cuisine des plantes sauvages comestibles
- Rencontre chez une productrice

Grâce à cette action, les habitants du territoire ont pu être informés, sensibilisés et accompagnés sur la thématique des enjeux liés à alimentation durable.

3.3.2. SORTIES NATURE GRAND PUBLIC

En 2025, plusieurs sorties ont été proposées à destination du grand public les mercredis, les week-ends ou pendant les vacances. L'objectif étant de sensibiliser aux enjeux de préservation de la biodiversité.

- Un cycle de sept sorties a été proposé sur les ENS de Channay-sur-Lathan (carrière de falun), Beaumont-la-ronce (tourbière de Montifray), Villedômer (Étang de l'archevêque et Fondettes (Val de Choisille) avec au total 101 participants.
- Douze stands dans le cadre d'événements publics et au cours desquels 362 personnes ont été sensibilisées.

3.3.3. SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À LA BIODIVERSITÉ AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC

Au cours de l'année 2025, des actions de sensibilisation et d'éducation à la biodiversité ont été réalisées auprès du jeune public de la maternelle au lycée et dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (centres de loisirs). Les thèmes abordés ont été les suivants :

- La faune
- La flore
- Les zones humides

Ainsi, ce sont 55 interventions qui se sont déroulées au cours desquelles 628 jeunes de 3 à 17 ans ont été sensibilisés.



**Animation biodiversité aquatique avec l'école de
Continvoir - Octobre 2025**

Parmi ces interventions, plusieurs rentrent dans le cadre de projets :

- 14 interventions dans le cadre du projet « Au fil de l'eau » ;
- 5 interventions dans le cadre de la Convention Régionale d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (CREEDD) ;
- 18 interventions dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité de la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire (CCTOVAL).
- 4 interventions dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité de la commune de Fondettes.
- 4 interventions dans le cadre du partenariat avec le syndicat de rivière SMBAA